

CONDITIONS DE LOCATION

Pièce à envoyer avec le contrat

Les locations ne seront prises en compte qu'après signature du contrat ci-joint et accord de notre part par courrier. Ces demandes de location seront accompagnées d'un chèque d'acompte de 80 euros, envoyées à :

Mr & Mme Gilbert BLANC
934 rue Léon Plancheron
45700 CORTRAT

Si un cas de force majeure venait à annuler le séjour, l'acompte serait restitué si nous en sommes prévenus au plus tard 60 jours avant la date d'arrivée. Les locations vont du samedi 14h jour d'arrivée, au samedi 10h jour du départ. Les appartements doivent être rendus propres.

Une caution de 80 euros vous sera demandée le jour de votre arrivée. Celle-ci vous sera restituée le jour de votre départ après état des lieux, relevé du compteur électrique et de la jauge à fioul. Le solde vous sera également demandé (chèque fait à part).

Le nombre de personnes pour lesquelles la réservation a été faite doit être respecté.

Le prix comprend un forfait d'électricité de 20KW/h par jour, tout supplément au delà est à régler au prix de 0.10 euros le KW/h après relevé du compteur, à l'arrivée et au départ par différence de l'index. Chauffage au fioul en supplément suivant la consommation, au tarif en vigueur.

Le non respect de ces conditions entraînerait la non restitution de la caution.

Fait à _____

Le __ / __ / ____

Signature (*précédée de la mention « lu et approuvé »*)